

Comité éducation 28/09/21

Présents :

Laure Lacroix, animatrice du RAM de SMH, Sophie Lecloux, directrice du multi-accueil, Elisabeth Crochon, bénévole à l'Amicale Laïque, Marjorie Micallef, directrice de l'école maternelle, Carole Clavel, parent d'élève, Ludovic Bustos, maire de Poisat, Isabelle Pigeon, adjointe aux politiques éducatives.

Excusés :

Nathalie Veyre, Gwennaëlle N'Guyen, Nathalie Lombardo, Cynthia Turner, Carole Gaud

Points sur la rentrée :

- Maternelle : 80 élèves (29 petits, 21 moyens, 30 grands)

Les projets : 2 sorties ENS / école et cinéma (projection à Poisat) / grande lessive sur le thème « tous des oiseaux » le 14 octobre / bibliothèque : les bénévoles se déplacent à l'école cette année

- Amicale Laïque :

Redémarrage du « coup de pouce » avec 2 bénévoles accueillant 4 ou 5 enfants. Cette année les enseignantes proposent à ceux qui en ont le plus besoin de participer au coup de pouce avec bien sûr l'accord des familles.

Les bénévoles souhaitent utiliser une salle du CSCS qui leur permet, en cas d'absence de l'une d'entre elles, d'assurer l'activité (actuellement activité faite à la salle du 8 mai, les personnes ne peuvent rester seules avec un groupe d'enfants).

- Multi-accueil :

L'agrandissement des locaux réalisé cet été est très apprécié.

Le projet autour de l'expression des émotions est reconduit.

Nouveaux projets : égalité filles garçons / visite au musée de peinture / musique avec la fabrication de petits instruments en partenariat avec des enfants plus grands (voir périscolaire).

Projet de proposer une réunion d'information sur les deux modes de garde à Poisat (multi-accueil et assistantes maternelles) aux futures familles au printemps prochain. Cette information a pour but de présenter d'une façon objective les deux modes de garde. Cette réunion se fera en partenariat avec le RAM.

Assemblée Générale de l'association Bout'chou le 12 octobre à 20h salle du 8 mai.

Organisation et animation des vacances et des mercredis :

- Historique :

Jusqu'en 2000, la « Maison Pour Tous » gérait les activités périscolaires et extra-scolaires. La MPT a décidé de ne pas reconduire cette gestion, trop lourde pour une association.

La gestion a été reprise par la commune avec l'accompagnement des Francas de l'Isère via la mise à disposition d'animateurs / référents thématiques.

Le départ de l'animateur, vacances et mercredi dès l'été 2021, a incité la commune à confier entièrement la gestion de l'extrascolaire et du mercredi à un partenaire : pour 2022 ce sera les ACL (Association des Centres de Loisirs).

- Nouvelle organisation :

Le périscolaire (restauration scolaire, temps relais et ateliers du soir) est géré depuis septembre 2021 entièrement par la commune (création du poste de référent périscolaire).

L'organisation et l'animation des activités extrascolaires et des mercredis seront confiées à l'ACL à partir de janvier 2022 grâce à une convention de partenariat pour une année et renouvelable si ce partenariat est satisfaisant.

Cette nouvelle organisation permettra aux familles de bénéficier d'une offre de loisirs plus diversifiée. Le site de Poisat continuera à accueillir des enfants poisatiers et des enfants d'autres communes. Un animateur des ACL sera en permanence présent sur site.

Les inscriptions se feront toujours au CSCS.

Un comité de pilotage avec les ACL s'organisera prochainement pour assurer une continuité éducative.

Dans l'attente du recrutement du nouvel animateur, pour les vacances d'automne, une convention permet aux familles d'inscrire leurs enfants sur tous les sites gérés par l'ACL, à des tarifs subventionnés par la commune.

Convention Territoriale Globale (CTG) :

Une nouvelle convention partenariale, la CTG remplace le CEJ.

Poisat va désormais faire partie d'un nouveau territoire validé par la CAF : Eybens, Poisat, Bresson.

Les axes de travail :

- L'accompagnement à la parentalité (mutualisation de conférences, soirées débat)
- Le relais petite enfance : Poisat conventionne actuellement avec la commune de Saint Martin d'Hères. Un travail de diagnostic est en cours dans le cadre de la CTG et devrait aboutir en septembre 2022, à une mutualisation dans le domaine de la petite enfance avec Eybens.
- La jeunesse
- L'inclusion numérique

Restauration scolaire :

Le service de restauration scolaire accueille en moyenne 120 enfants par jour répartis en 3 services. L'effectif de l'école maternelle a augmenté en 10 ans et la présence des moins de 6 ans à la restauration arrive à son maximum (20 enfants en 2010, 50 en 2021). L'agrément fixé par la PMI est de 56 enfants de moins de 6 ans.

En ce début d'année, l'effectif peut atteindre 53 enfants certains jours.

Une demande a été faite à la PMI pour augmenter la capacité d'accueil des moins de 6 ans. Si cette demande n'est pas acceptée, la commune devra refuser des enfants au-delà des 56 inscriptions.

Une solution alternative de la part des familles éviterait de refuser des enfants. Nous comptons sur votre collaboration et votre compréhension.